



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COMMISSION DE SUIVI DE SITE GACHES CHIMIE - ESCALQUENS**

13 juin 2024

# Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de la CSS du 15 novembre 2022
2. Bilan des actions et de l'activité par la société Gaches Chimie
3. Bilan de l'action de l'inspection des installations classées
4. Questions et points divers



## 2. Bilan des actions et de l'activité – Gaches Chimie Escalquens



# 3. Bilan de l'inspection des installations classées

# Visites d'inspection

## Inspection du 13 décembre 2022

**Thématique** : Prévention et maîtrise du risque de mélanges de produits incompatibles (dépotage de produits en cuve, stockage ou conditionnement de produits).

### Bilan de la visite

- 1 fait donnant lieu à une mise en demeure
  - Obligation de mise en place d'une barrière de sécurité sur les cuves de stockage d'acide sulfurique et d'eau de javel, **échéance : 22 août 2024**
- 2 faits donnant lettre de suite administrative pour transmission de documents
- 1 fait donnant lieu à un arrêté de prescription complémentaire (APC)
  - Mise en place de barrières de sécurité pour le risque de mélange incompatibles sur plusieurs zones du site. **Échéances : Février et août 2024**
  - Le récolement sera effectué lors de la visite de 2024.

# Visites d'inspection

## Inspection des 14/02/2023 et du 12/12/2023

**Thématique** : Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que restrictions applicables à ces substances (Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen dit « REACH »)

### Bilan de la visite

**Constat** : Certaines obligations concernant les mentions à indiquer sur les fiches de données de sécurité (FDS) ne sont pas respectées et notamment :

- Indication des coordonnées du fournisseur de la substance (environ 30 000 FDS concernées)
- Spécifications des équipements de protection individuelle absente pour certains produits

Un délai de 12 mois a été laissé à l'exploitant afin de modifier l'intégralité des FDS concernées.

# Visites d'inspection

**Visite d'inspection du 12 décembre 2023 :**

**Thématique :** Action nationale 2023 Liquides inflammables (post-Rouen)

## Bilan de la visite

**Constat :** Deux non conformité relatives à l'état des stocks qui ne permet pas de connaître les quantités de déchets et leur localisation. => Lettre préfectorale de suite

L'état des matières stockées comprend désormais les quantités de déchets majorées.

# Visites d'inspection

## Visites d'inspection programmées en 2024

**Thématique** : Étude de dangers (juin)

- Visite d'inspection basée sur l'étude de dangers révisée transmise en décembre 2022

**Thématique** : Barrières de sécurité et mélanges incompatibles (fin d'année)

- Prolongement de la visite de 2022 sur la thématique des mélanges incompatibles
- Récolement à l'arrêté préfectoral complémentaire de 2023 en tenant compte de :
  - Retours d'expériences régionaux sur les barrières de sécurité sur cette thématique ;
  - Travaux et études au niveau national par l'INERIS.

# Instruction - Acte administratif

## Instruction en cours :

- Site relevant du statut Seveso seuil haut - Réexamen quinquennal de l'étude de dangers (EDD)
  - 1) EDD révisée transmise en décembre 2022
  - 2) Demande antériorité pour l'acide nitrique du 30 août 2021
  - 3) Demande antériorité pour la rubrique n°1510 du 30 décembre 2021
  - 4) Demande antériorité pour le butylglycol du 11 décembre 2023
  - 5) Porter à connaissance relatif à la construction de deux auvents A6 et 17 en août 2023

## Acte administratif :

- 1) Lettre préfectorale du 4 avril 2024 suite à la demande de report de délai pour la mise en place d'un système d'extinction automatique « haut foisonnement » sur la cellule de stockage de produits comburants **D122**.



## 4. Questions et points divers